

**Présence d'espaces non-bâti (2020)**  
pourcentage par hectare

- Inférieure à 25
- Entre 25 et 50
- Entre 50 et 75
- Entre 75 et 95
- Supérieure à 95



JANVIER 2025

**DENSITÉ(S)  
POUR UNE VILLE  
DURABLE #3**  
DANS LE TERRITOIRE  
DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

INDICATEURS  
AMÉNITÉ  
**09**  
**17**

**PRÉSENCE  
D'ESPACES  
NON-BÂTIS**  
POURCENTAGE PAR HECTARE



**DÉFINITION**

Cette carte présente la part des espaces non-bâti pour chaque carré d'un hectare dans le périmètre du territoire du SCOT de Lille Métropole. Le « vide » mesuré est celui des espaces naturels (parcs et jardins, cours d'eau) et agricoles mais également des espaces artificialisés par les infrastructures (voirie routière et autoroutière, aires de stationnement, réseau ferré, voies navigables), sans préjuger de la qualité de ces espaces non-bâti qui peuvent contribuer à l'effet de desserrement urbain.

**ANALYSE**

Les « vides » offrent parfois des vues et des horizons sur des espaces métropolitains sous formes de **vitrines et de belvédères contemporains** : cela peut être dans les milieux urbains (vers Euralille ① depuis le boulevard périphérique lillois par exemple), péri-urbains (vers les Grands Moulins de Paris ② depuis les abords du canal par exemple) ou ruraux (vers la Plaine de Bouvines ③ depuis l'A27 par exemple).

Les **espaces de loisirs** (parcs, golfs), les bois et forêts, les espaces agricoles (de la couronne périurbaine) constituent les plus grands espaces non-bâti (avec un indicateur supérieur à 95%) du territoire. A ces derniers, il faut ajouter également les grandes infrastructures qui dessinent, à l'échelle du grand paysage, la forme métropolitaine dans sa partie la plus dense.

Les franges de l'agglomération centrale et la couronne périurbaine composent les territoires de **tissus urbains « lâches »** (avec un indicateur compris entre 75 et 95% d'espaces non-bâti).

Les agglomérations centrale et d'Armentières comptent majoritairement des parts d'espaces non-bâti comprises entre 50% et 75%.

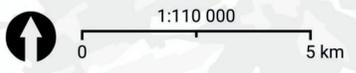
Enfin, sous 50% d'espaces non-bâti, on retrouve alors les principales **centralités métropolitaines** avec une différence entre Lille et Roubaix-Tourcoing où les « pleins » se distribuent de manière plus diffuse.

La relation entre espaces non-bâti et espaces verts n'est, par définition, pas systématique mais elle transparait cependant dans l'axe Nord-Sud en forme de S qui traverse l'agglomération centrale en son pincement au niveau de la Marque.

**CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR**

L'analyse a été réalisée à partir du référentiel d'occupation du sol en deux dimensions (OCS2D). Un croisement entre les carreaux de 100 m et les surfaces bâties de l'OCS2D permet d'identifier la part d'espaces non-bâti dans chaque carreau. Plus un carreau est bâti, moins il contient d'espaces non-bâti, et inversement.

Sources : OCS2D MEL/SCOT (2020).



Réalisation : ADULM (octobre 2024)  
Sources : OCS2D MEL/SCOT (2020) - Traitements ADULM (2024) / Fond : Admin Express IGN (2020), OpenStreetMap (2021), OCS2D MEL (2020), CORINE Land Cover - UE-SOeS (2018)

**L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**  
+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org  
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille  
[adu-lille-metropole.org](https://www.adu-lille-metropole.org)

